

Agent AFIS (Aerodrome Flight Information Service)

► Définition du métier

- Le service d'information et d'alerte (Aerodrome flight information service) est un service rendu dans certains aéroports, en l'absence de contrôleurs aériens (quand le trafic est faible ou à des horaires non couverts par les contrôleurs)
- Les agents AFIS fournissent aux pilotes le service d'information (paramètres météo, information sur l'aérodrome, le trafic en cours...) et assure l'alerte en cas de risques ou d'accident

► Exemples d'appellations

Agent du prestataire de service de la navigation aérienne (PSNA)

► Principales activités

- **Fourniture du service d'Information de vol**
 - **Fourniture des paramètres** sur la piste en service et les conditions météorologiques (direction et vitesse du vent, visibilité, température, ...)
 - **Communication d'informations de trafic** : trafic connu, circulation ou présence d'aéronefs, des véhicules, des personnes, ou des animaux sur l'aire de manœuvre, autres activités aéronautiques susceptibles d'intéresser les aéronefs connus
 - **Retransmission des messages de la circulation aérienne**
 - * Transmission à l'organisme de la circulation aérienne concerné tout renseignement ou toute demande émanant d'un aéronef ou d'un exploitant d'aéronef (demande de clairance)
 - * Transmission aux aéronefs les messages de la circulation aérienne émis par un organisme de la circulation aérienne (clairance à leur intention).
 - * Transmission des éléments de régulation de trafic en sa possession
 - **Communication** de toute information sur l'état de l'infrastructure, de l'aire de manœuvre et des aires de trafic, le fonctionnement des équipements, l'existence de travaux de construction ou d'entretien, la présence d'obstacles sur la plate-forme ou à proximité, des consignes applicables ...
- **Fourniture du service d'alerte**
 - Clôture du plan de vol et messages départs

- Proposition des phases d'urgence
- Déclenchement des processus d'urgence ou de la procédure d'alerte en cas de nécessité
- Notification de tout événement de sécurité ou incident aérien selon la procédure établie
- **Attribution des aires de manœuvre**
 - Surveillance de l'état de l'aire de manœuvre
 - Prise des mesures appropriées en fonction des résultats d'inspection
 - Mise en œuvre et contrôle des équipements : aides visuelles, balisages pistes, aides radioélectriques, moyens d'enregistrement
 - Choix de la piste en service
- **Tenue des documents du service**
 - Mise à jour des STRIPS
 - Réalisation des statistiques de trafic de l'aéroport
 - Tenue du registre des télécommunications
 - Contribution à l'amélioration de la documentation (MANEX ; SMS ; SGS)
- **Relations avec les représentants de l'aviation civile**
 - Transmission des informations et statistiques sur l'activité aux organismes compétents de la DSAC
 - Contribution aux archivages légaux
 - Notification de tout événement de sécurité ou incident aérien selon la procédure établie
- **Veille technique et réglementaire**
 - Suivi les évolutions relatives à son domaine de compétence, à la réglementation applicable
- **Communication**
 - Echanges d'informations au sein de l'équipe et entre les équipes
 - Echanges avec les usagers de l'aéroport
 - Echanges avec les représentants de l'aviation civile

► Principaux savoir-faire

- Respecter rigoureusement son domaine d'intervention
- Appliquer les procédures et les modes opératoires
- Mettre en œuvre les **procédures** d'urgence ou la procédure d'alerte en cas de nécessité
- S'exprimer en anglais courant (quand le service est rendu en anglais)
- Maitriser des outils informatiques en messagerie aéronautique et en bureautique
- Maitriser la phraséologie aéronautique
- Contribuer à véhiculer une bonne image sur les services de l'aéroport
- Savoir traiter simultanément de nombreuses informations,
- Prendre avec assurance les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident,
- Savoir gérer son stress
- Communiquer de façon précise, concise, avec autorité
- Savoir ajuster son rythme de travail aux fluctuations du trafic

► Domaines de connaissances

- Connaissances aéronautiques générales
- Réglementations applicables au transport et à la navigation aérienne
- Phraséologie aéronautique (français ; anglais)
- Anglais conversationnel

► Conditions d'accès au métier

- Détenir la qualification Agent AFIS
- Un bon niveau d'anglais est requis, notamment pour les aéroports rendant le service AFIS en anglais (un niveau européen B1 devrait être bientôt requis a minima)

► Spécificités du métier

- Le travail s'effectue depuis la vigie ou la tour de contrôle de l'aéroport
- En fonction des horaires d'ouverture du service, il est possible de travailler en horaires décalés, le week-end et les jours fériés et d'être soumis à des astreintes



► Exemples de diplômes en lien avec le métier¹

- BAC et expérience dans l'aéronautique
- BAC + 2 à BAC +3 dans le domaine du transport, informatique

► Passerelles et évolutions possibles

En fonction des profils et des projets des professionnels, des évolutions sont possibles vers l'emploi de responsable AFIS

¹ Ces diplômes sont appréciés mais ne sont pas requis pour une entrée dans le métier.